



Assemblée générale

Distr. générale
10 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 126 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

I. Introduction

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné ce point à ses 30e, 31e, 52e, 53e et 57e séances, les 11 et 22 novembre 2000, 26 et 28 mars et 9 avril 2001. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de ce point par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/55/SR.30, 31, 52, 53 et 57).
3. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels (A/51/801);
 - b) Rapport du Secrétaire général sur les règles et procédures régissant les fonctions d'investigation du Bureau des services de contrôle interne (A/55/469);
 - c) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels (rapport actualisé) (A/55/826 et Corr.1).
 - d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 (A/51/432);

e) Note du Secrétaire général transmettant les observations du Corps commun d'inspection au sujet des rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne (A/51/530 et Corr.1);

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (A/52/426);

g) Note du Secrétaire général transmettant les observations du Corps commun d'inspection au sujet des rapports finals établis par le Bureau des services de contrôle interne (A/52/464);

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 (A/53/428);

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (A/54/393);

j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 (A/55/436);

k) Note du Secrétaire général sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels (A/C.5/55/23).

II. Examen du projet de décision A/C.5/55/L.58

4. À la 57^e séance, le 9 avril, le représentant du Botswana, coordonnateur des consultations officieuses consacrées à ce point et Vice-Président de la Commission, a introduit un projet de décision intitulé « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne » (A/C.5/55/L.58).

5. À la même séance, la Commission a adopté, sans le mettre aux voix, le projet de décision A/C.5/55/L.58 (voir par. 6).

III. Recommandation de la Cinquième Commission

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

L'Assemblée générale décide de reporter l'examen du point intitulé « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne », à la deuxième partie de la reprise de sa cinquante-cinquième session.